



Salaires, postes, conditions de travail, réformes : éducation en danger ! Le 01 février, mobilisons-nous !

28 janvier, 2024 | Communiqué

A l'heure où le désarroi, la colère et la perte de sens sont au plus haut parmi les corps d'inspection, le SNCI-FO s'associe au mouvement social.

Le SNCI-FO dénonce :

- Une action ministérielle poussant toujours plus avant la logique du « nouveau management public » et le principe de concurrence entre les territoires, les établissements, le public et le privé, entre les personnels qui ne permet plus aux inspectrices et inspecteurs d'accomplir leurs missions pédagogiques ;
- L'enchaînement des réformes, d'annonces, de nouveaux dispositifs mis en œuvre à marche forcée et dans l'urgence permanente, sans moyens et sans textes publiés ;
- L'absence de réponses à la dégradation continue des conditions de travail des corps d'inspection liée à l'accumulation sans fin de leur charge de travail et de leurs responsabilités, à l'inclusion systématique et forcée sans moyens adaptés, à la gestion des ressources humaines (pacte), à l'inflation évaluative, à l'individualisation des missions et des rémunérations, ...

Le SNCI-FO exige :

- **L'abandon de la logique du « nouveau management public », des transformations et dispositions malsaines pour la fonction publique, ses agents et ses usagers (pacte, « choc des savoirs », classes de niveau, évaluations d'établissements, ...) et l'extension du statut général de la fonction publique ;**
- **L'annulation des suppressions de postes qui pèsent sur l'organisation et le fonctionnement du service public d'éducation et la création des postes nécessaires ;**
- **L'abandon définitif de l'acte 2 de l'École inclusive, le maintien et la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux ;**
- **Une véritable revalorisation salariale :**
 - **Une augmentation du point d'indice à hauteur de l'inflation, 10% tout de suite !**
 - **L'abandon du RIFSEEP, de tout régime indemnitaire dit "au mérite" et la revalorisation immédiate des grilles indiciaires des corps d'inspection de 400 points !**

Le 1er février, toutes et tous en grève !